



Conditions générales de vente

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales de vente, ci-après dénommées CGV, s'appliquent à régir les relations entre Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), sous le numéro de SIREN : 834 738 080, et ses clients, dans le cadre de la vente de prestations de services canines à domicile.

Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), éducateur comportementaliste canin, intervient en tant qu'instructeur et guide afin que humains et chiens vivent ensemble en harmonie.

Le client reconnaît avoir été informé des CGV et la prise de rendez-vous implique une acceptation sans réserve de celles-ci. Le terme "client" désigne la personne morale ou physique qui fait appel à toutes prestations de services ainsi que les personnes présentes à tout ou partie d'une séance ou cours.

ARTICLE 2 - RÉSERVATION, TARIFS ET PAIEMENT

2.1 Réservation

Dans le cadre d'une séance individuelle ou cours dans une zone au-delà d'un rayon d'environ 10 kilomètres, le client devra verser un acompte de 20€ dans un délai maximum de 48h après la prise de rendez-vous. Le paiement de l'acompte pourra être effectué par virement bancaire, ou carte bancaire. A défaut de versement de l'acompte dans les 48h, le créneau pourra être proposé à une autre personne. Dans le cadre des entraînements, cours divers, l'inscription ne sera validée qu'après réception de l'intégralité du règlement.

2.2 Tarifs

Tous les tarifs sont indiqués sur notre site Internet, <https://www.laeticanis.com/tarifs>

Le client s'engage à prendre connaissance des tarifs avant toute réservation.

Les prix sont exprimés en euros. Les tarifs des prestations sont fixes.

2.3 Paiement

Le solde du paiement devra être réglé intégralement le jour même de la séance, sauf accord exprès d'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS).

Les abonnements sont à régler en totalité lors du bilan canin ou au plus tard lors du 1er cours canin. Le paiement pourra être réglé par espèces, carte bancaire ou virement bancaire. Les chèques ne sont pas acceptés.

2.4 Retard ou défaut de paiement

Tout retard ou défaut total ou partiel de paiement, donnera lieu à versement par le client d'une pénalité de retard exigible sans rappel, au taux de 10% par jour de retard (lutte contre les retards de paiement/article 53 de la Loi NRE). Cette pénalité est calculée sur le montant restant dû, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

ARTICLE 3 - ANNULATION ET MODIFICATION

Toute modification ou annulation de la prestation devra faire l'objet d'une demande par le Client par mail, SMS ou téléphone et prendra effet après accord express d'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS). Aucune prestation ne pourra être annulée pour des raisons météorologiques à l'initiative des participants. C'est uniquement Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS) qui pourra juger si la prestation doit être annulée en cas de mauvaises conditions climatiques ou par manque de participants.



Conditions générales de vente

Toute séance ou cours d'éducation/comportement annulée moins de 48 heures à l'avance sans justificatif médical est due et facturée pour un montant minimal de 45 €. Toute somme déjà versée restera acquise au Prestataire.

Tout entraînement et cours annulé moins de 48 heures à l'avance sans justificatif médical sera entièrement dû.

En cas de souscription d'un abonnement, les séances non réalisées après la date de validité de l'abonnement ne seront pas remboursées.

ARTICLE 4 - CADRE DES RENDEZ-VOUS

Les séances seront réparties entre cours théorique et cours pratique. La répartition sera laissée à l'appréciation d'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS).

Toute prestation de services dans le cadre de séances individuelles pour l'éducation ou la rééducation du chien débute par un bilan comportemental obligatoirement. Ce bilan, qui se déroule (sauf exception) au domicile du client, dure en moyenne entre 1h et 2h.

Par mesure de sécurité et en fonction des besoins pour l'éducation ou la rééducation du chien, les lieux où se tiendront les cours seront définis par Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), soit au domicile du client, soit sur tout autre terrain approprié (parc public, ville, forêt, ...).

La méthode de travail est basée sur la coopération du chien. Tout le processus se fera dans le respect de l'intégralité physique et psychique de l'animal.

Lors des cours, seuls les colliers plats et harnais sont acceptés.

Les colliers étrangleurs (appelés également collier d'éducation), colliers à pointes (torquatus) ou colliers électriques sont interdits.

ARTICLE 5 - NATURE DES OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Les prestations de services offrent une garantie de moyens mais les résultats restent étroitement liés à l'investissement et au travail du client réalisé de son côté, entre chaque séance. L'implication du client est une absolue nécessité quant à la résolution du problème et il demeure seul responsable des résultats de l'éducation et de ses conséquences, que les objectifs de départ soient atteints ou non.

Pour chaque prise en charge, un suivi est assuré, durant une période maximale de 1 mois après le dernier rendez-vous. Il s'effectue de préférence par mail, et tient compte des congés, des week-ends et des jours fériés. En aucun cas il ne pourra se substituer à une séance supplémentaire qu'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), jugerait nécessaire pour pouvoir résoudre le problème soulevé ou répondre aux questions posées.

Dans le cas où la situation présentée dépasserait les limites de compétence d'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), ce dernier s'engagerait alors à trouver un professionnel susceptible d'aider le client.

Le suivi et la responsabilité d'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), s'arrêteraient dès lors que les coordonnées du professionnel auront été communiquées au client.

Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS) s'engage à :

- Donner les éléments de psychologie canine nécessaire à la compréhension de l'animal.
- Adapter les leçons et les cours au caractère de l'animal et aux attentes du client en matière d'éducation ou de rééducation.
- Prendre en compte les difficultés rencontrées par le client et proposer des solutions concrètes.



Conditions générales de vente

- Tout mettre en œuvre pour apporter une amélioration au comportement du chien tout au long du processus d'éducation ou de rééducation.

ARTICLE 6 - LES OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client a obligation de fournir à Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS) toutes les informations que ce dernier juge nécessaire, et cela tout au long du suivi.

Le carnet de santé à jour des vaccins doit être présenté lors de la première consultation du bilan canin. Le client reste responsable de son chien durant la séance et cours ainsi que de tout incident concernant son animal ou provoqué par ce dernier.

Le chien doit être exempt de maladie contagieuse. Tout problème de santé connu doit être indiqué de façon claire et explicite. En cas de doute ou de suspicion de maladie, un bilan vétérinaire pourra être demandé.

Le client restera le seul responsable des conséquences liées au non-respect de ce point. Le client doit communiquer tous les risques que peut présenter son chien dans tous les domaines, notamment du point de vue caractériel et physiologique.

Le client s'engage à :

- Ne pas donner la ration de nourriture juste avant de se présenter au cours (pour éviter les torsions d'estomac et pour avoir un chien motivé)
- Détendre correctement son chien avant le début du cours.
- Arriver avec le matériel nécessaire à la séance, préalablement défini avec l'éducateur.
- Poursuivre le processus d'éducation chez lui, selon les conseils de l'éducateur.

Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), ne pourra être tenu pour responsable des conséquences imputables à des omissions.

A l'issue du bilan canin comportemental, un programme est proposé au client.

Au terme du bilan canin comportemental, le client peut choisir de poursuivre le suivi avec Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), ou de cesser toute collaboration. Dans ce second cas, il ne peut être imputé au prestataire aucune dégradation de la situation.

Le programme proposé par Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), doit être scrupuleusement suivi et sans écart. Il peut évoluer suivant les progrès observés par le prestataire.

Toute initiative prise par le client qui n'a pas été validé par le prestataire n'engage que le client.

Les conséquences de ces décisions ne seront pas de la responsabilité d'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS).

Le client est conscient que le travail personnel est indispensable pour que les progrès soient significatifs. Pour obtenir de bons et durables résultats, la famille doit s'investir pleinement dans l'éducation du chien et suivre scrupuleusement les conseils de l'éducateur. Si aucun travail personnel n'était effectué, Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), ne saurait être tenue pour responsable de l'échec du processus.

Le client s'engage à bannir tout matériel et toute technique basée sur la douleur / l'intimidation / la peur / la mise en difficulté du chien, y compris dans le cadre d'une intervention avec un autre professionnel et y compris en dehors des cours. Il reconnaît être informé du fait qu'en plus d'atteindre fortement le bien-être du chien, cela pourrait aggraver le problème et devenir dangereux pour l'entourage.

Il reconnaît également être informé du fait que cela serait contre-productif vis-à-vis des solutions abordées lors des cours. En cas de non-respect de cet engagement, le client ne saurait tenir l'éducateur pour responsable en cas d'inefficacité de l'éducation ou de la rééducation canine ou d'aggravation du problème.



Conditions générales de vente

ARTICLE 7 - CHIEN MORDEUR OU CATÉGORISÉ

En cas de consultation pour agressions sur humain, le chien devra être en règle vis-à-vis de la loi "chien mordeur" si une ou plusieurs morsures ont déjà eu lieu. Dans le cas contraire, le client ne saurait tenir l'éducateur pour responsable.

Le chien devra, dans ce cas, être muselé avec une muselière de taille adaptée type panier (de préférence BASKERVILLE). Les consignes de sécurité indiquées par Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), avant la consultation et cours devront être respectées à la lettre.

En cas de mise en danger d'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), et des éventuelles personnes l'accompagnant, une plainte pourra être déposée et un signalement sera fait en commissariat et en mairie.

En cas de consultation pour un chien catégorisé, le client devra être en règle vis-à-vis de la loi sur les chiens "dits dangereux", de catégorie 1 à 2.

ARTICLE 8 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les fiches-conseils, les photos et vidéos, carte commerciale données au client sont la propriété intellectuelle d'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS) au titre de droit d'auteur. Elles ne peuvent donc être copiées ou diffusées sans son autorisation écrite.

ARTICLE 9 - PHOTOS ET VIDÉOS

Le client autorise Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), à éventuellement le photographier et le filmer, ainsi que son chien, et à utiliser leur image. En conséquence et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, sauf désaccord explicite et écrit, le client autorise Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), en qualité de dirigeant de l'entreprise LAETICANIS, à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prise dans le cadre de la présente. Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), sous toute forme et tout support connu et inconnu à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits (notamment presse, livre, vidéo, exposition, publicité, site Internet, réseaux sociaux, etc.).

Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou des vidéos susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et s'interdit également de les utiliser dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable.

ARTICLE 10 - INCAPACITÉ

En cas d'incapacité d'honorer le cours canin, par suite de maladie, d'accident ou intempéries, Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS), se réserve le droit de rompre le présent contrat et/ou de modifier le calendrier en cours sans que ne puisse être exigé par le client le versement d'indemnités. Il est admis qu'Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS) se doit d'en avertir le client dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

ARTICLE 11 - ASSURANCE

Le prestataire, Elio Canale Parola-EI (LAETICANIS) déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie d'assurances MATMUT.

ARTICLE 12 - Dispositif de médiation des litiges de consommation

Conformément aux articles du code de la consommation L611-1 et suivants et R612-1 et suivants, il est prévu que pour tout litige de nature contractuelle portant sur l'exécution du contrat de vente



Conditions générales de vente

et/ou la prestation de services n'ayant pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalablement introduite auprès de notre service client, le Consommateur pourra recourir gratuitement à la médiation. Il contactera l'ANM CONSOMMATION :

- Soit par courrier en écrivant à l'adresse suivante :

Médiation de la Consommation ANM Consommation

02 Rue de Colmar

94300 Vincennes

(En précisant obligatoirement en sus de ses propres coordonnées, mon numéro de téléphone 06 95 04 96 33 et mon adresse mail elio@laeticanis.com).

- Soit par sur notre site en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante <https://www.anmconso.com>.
- Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'ANM CONSOMMATION par téléphone 01 58 64 00 05, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.